

SENIORS EN VACANCES : SEJOUR DANS LES LANDES A MOLIETS (40) du 05 au 12 septembre 2020

Le Préfet de Région Occitanie et les membres de la Section Régionale Interministérielle d'Action Sociale d'Occitanie ont la volonté commune de faciliter le départ en vacances des pensionnés des administrations de l'Etat, domiciliés dans la région Occitanie.

Ce séjour vous est proposé dans le cadre du programme « Seniors en Vacances », mis en place et financé par l'ANCV (agence nationale pour les chèques vacances).

Dans la limite des places proposées et du budget alloué par la SRIAS.

POUR ROMPRE AVEC LA SOLITUDE ET L'ISOLEMENT, POUR OFFRIR DU BIEN-ÊTRE, POUR CREER DU LIEN SOCIAL

Vous résidez en Occitanie, vous êtes pensionné (e), âgé (e) de 60 ans et plus à la date du départ, ou vous avez 55 ans et êtes en situation de handicap. Ce séjour est pour vous !

votre séjour 08 jours / 07 nuits vous revient à :

- 402 € pour les pensionnés imposables,
- 242 € pour les pensionnés non imposables (participation ANCV* de 160 € déduites *voir conditions page 2).

La SRIAS prend en charge le transport aller / retour.

**INSCRIPTION OUVERTE A COMPTER
DU MARDI 10 MARS 2020**



**RENSEIGNEMENTS et RESERVATIONS auprès de l'association
« TOURISME LOISIRS CULTURE MIDI-PYRENEES »
Tel : 05.61.29.12.71 courriel : resagroupe@tlcmp.fr**

Programme du séjour

Jour 1 Samedi 05 septembre 2020

Départ depuis Nîmes à 8h00 en autocar privé. Arrêts Montpellier, Béziers, Narbonne, Carcassonne, Toulouse. Arrivée du groupe en fin de journée au village vacances VVF de Moliets. Arrivée en fin d'après-midi. Accueil et installation dans les hébergements. *Dîner et soirée de présentation au village*

Jour 2 Dimanche 06 septembre 2020

Matin : balade jusqu'à Moliets Bourg par l'étang et la forêt (et histoire de la forêt) – pot de bienvenue *Déjeuner*

Après-midi : **Soustons- Vieux Boucau les Bains (35 km A/R), Promenade à Soustons** pour voir le **Mémorial de François Mitterrand** érigé face à l'office du Tourisme aménagé dans une ancienne ferme landaise. Pendant plus de 30 ans, le **Président de la République Française** avait élu Soustons comme lieu de repos à la bergerie de **Latche. Vieux Boucau Port d'Albret** est un ensemble touristique aménagé autour d'un lac salé. Enfin, **promenade le long du Mail à Vieux-Boucau-Les-Bains**, une **promenade piétonnière** invitant à la flânerie et temps libre. *Dîner et soirée contes au village.*

Jour 3 Lundi 07 septembre 2020

Matin : balade en vue de l'atelier petite fabrique (loisirs créatifs), origami, fabrication produits ou bijoux...*Déjeuner*

Après Midi : **Dax (100 km A/R)**. Direction **Dax, première station thermale de France**, traversée par l'Adour, réputée pour son rugby, ses courses de taureaux et sa gastronomie. Vous découvrirez les arènes, les remparts gallo-romains, la fontaine d'eau chaude à 64 °, sa cathédrale. Puis **temps libre** dans les **rues piétonnes** de Dax. Dégustation gratuite en magasin de produits à base de canard et autres produits locaux. *Dîner et VVF Game au VVF*

Jour 4 Mardi 08 septembre 2020

Matin : piscine extérieure chauffée du VVF ou petite balade à pied du VVF jusqu'à l'étang de la Prade (7 km A/R). *Déjeuner.*

Après-midi : présentation de l'atelier petite fabrique puis disc-golf ou y.golf ou tournoi de pétanque ou jeux de l'esprit. Dîner et spectacle VVF ou welcome show...

Jour 5 Mercredi 09 septembre 2020

Journée excursion : Bayonne – Bidart – Saint-Jean-de-Luz (200 km A/R). Direction Bayonne, ville d'art et d'histoire, bénéficie d'une situation géographique exceptionnelle entre montagne et océan, à la rencontre de La Nive et de l'Adour. **Visite guidée gratuite** de l'atelier de jambon de Pierre Ibañalde à Bayonne, avec **dégustation** et possibilité d'achats sur place. **Déjeuner au restaurant à Bidart**. Puis direction **Saint-Jean-de-Luz** : le **port de pêche** traditionnel, les **maisons d'armateurs** du XVIIème et du XVIIIème siècle, sans oublier l'église Saint Jean Baptiste, haut lieu du mariage du roi Louis XIV et de l'infante d'Espagne Marie-Thérèse, **promenade de la plage** et ses charmantes maisons à passerelles, témoins de l'architecture naissante de cette cité balnéaire appréciée dès la Belle Epoque. **Temps libre** dans les **vieilles rues** de la ville. *Dîner et soirée dansante au VVF.*

Jour 6 Jeudi 10 septembre 2020

Matin : **LES BATELIERS du COURANT D'HUCHET (20 km A/R)**

Promenade en barque « L'Ile aux Chênes » durant 2 heures sur le courant d'Huchet avec.

Le courant fuit le lac de Léon pour rejoindre l'océan. Le courant et son environnement constituent une **réserve naturelle de 618 hectares depuis 1981**. La compagnie des bateliers vous emmènera, à la force de leurs bras, à la découverte de cette rivière à la végétation luxuriante qui, au fil de la promenade, devient presque exotique avec ses cyprès chauves de Louisiane, ses hibiscus et ses hérons...*Déjeuner.*

Après midi : **PORT DE CAPBRETON (55 km A/R)** Visite guidée du port (promenade sur la jetée) et temps libre. La vie des Capbretonnais a toujours été liée à l'Océan et à la pêche, côtière ou lointaine. Le port compte actuellement 19 bateaux de pêche, principalement des fileyeurs. A la fois port de plaisance et port de pêche, Capbreton constitue une escale précieuse entre le bassin d'Arcachon et le Pays Basque. Dîner et soirée régionale au village.

Jour 7 Vendredi 11 septembre 2020

Matin : la **Ferme Darrigade (35 km A/R)**. **Visite d'une exploitation agricole familiale**, production de **foie gras**, de **maïs**, d'**asperges** et de **cacahuètes**. Découverte de ces cultures et d'un élevage de canards gras puis **dégustation de produits de la ferme**. Possibilité d'achats sur place. *Déjeuner.*

Après-midi : thé dansant. *Dîner et soirée jeux par équipe au VVF*

Jour 8 Samedi 12 septembre 2020

Départ après le petit déjeuner, en autocar privé avec dépose des participants aux arrêts de l'aller. Fourniture d'un pique-nique par le VVF à emporter pour le déjeuner, lequel sera pris sur une aire d'autoroute adaptée.

Offre soumise à disponibilité.

Document non contractuel

Offre réservée en priorité aux personnes n'ayant pas bénéficié des vacances seniors en 2018 et 2019.

Tout conjoint marié ou tout partenaire pacsé avec une personne éligible au programme seniors en vacances peut lui-aussi en bénéficier, sous réserves d'avoir une imposition commune et de séjourner ensemble durant le séjour.

PIECES A JOINDRE OBLIGATOIREMENT POUR CHAQUE PARTICIPANT

► Copie de la carte d'identité en cours de validité,
► Copie de l'avis d'imposition 2019 sur revenus 2018, uniquement pour les seniors non imposable, si votre impôt sur le revenu net avant corrections est inférieur ou égal à 61 €.

► Avis de pension retraité(e) de la fonction publique d'état,

► En cas de perte d'autonomie ou de handicap : Copie de la carte d'invalidité ou de la notification de l'AAH ou de la pension d'invalidité, ou de la notification du conseil général pour les GIR 2 à 4 et de la CNAV pour les GIR 5 et 6.

PRESTATIONS COMPRISES :

- L'hébergement en chalet accueillant 2 personnes, chacune logée dans une pièce différente avec une salle d'eau à partager. Ils sont entièrement équipés avec salle d'eau et terrasse couverte. Les couples disposent d'un logement indépendant avec salle d'eau.

- La pension complète, café aux déjeuners, vin offert, du dîner du 1^{er} jour au petit déjeuner et pique-nique à emporter (déjeuner) du dernier jour

- Un déjeuner au restaurant

- La fourniture du linge de toilette et lits faits à l'arrivée.

- L'animation dont un groupe musical ou un spectacle en soirée.

- L'accompagnement des excursions et les entrées des visites prévues au programme.

- Le transport en autocar aller et retour, ainsi que sur place pour les excursions

- L'adhésion à TLC

- La taxe de séjour

- L'assurance annulation-Interruption de séjour et rapatriement.

- Adhésion à TLC et frais de dossier

PRESTATIONS NON COMPRISES :

- Le supplément chambre individuelle : 12€/pers/nuit soit 84€/pers pour le séjour dans la mesure des places disponibles (affectation après consultation auprès de nos services)

- Sur demande : l'entretien quotidien des chambres (6 €/nuit/personne)

- Les dépenses personnelles.

*Dans le cadre de ses programmes d'action sociale, l'Agence Nationale pour les Chèques-vacances met en œuvre depuis 2007 le programme Seniors en Vacances . Ce dispositif permet aux retraités de bénéficier d'un séjour tout compris à un tarif préférentiel. L'ANCV participe au financement du coût du séjour pour les personnes âgées sous conditions.

Condition de participation de l'ANCV :

Une aide financière de 160 € est accordée à tout retraité non imposable (dans la limite des fonds attribués par l'ANCV) . L'aide financière est aussi accordée sans conditions de ressources, aux aidants familiaux ou professionnels accompagnant un participant en perte d'autonomie ou en situation de handicap.